

Le Sénat s'étant ajourné jusqu'à mercredi, le quatorzième jour de février 1951, s'est réuni ce jour, conformément aux dispositions de la résolution qu'il a adoptée le quinzième jour de septembre 1950.

PRIÈRES.

L'honorable Président présente au Sénat le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

le 15 septembre 1950.

Aux honorables Membres du Sénat,

J'ai reçu avec grand plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement, et je vous en remercie sincèrement.

ALEXANDER DE TUNIS.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'État du Canada des certificats attestant que—

L'honorable Herman W. Quinton,
Calvert Pratt, écuyer, et
Michael Basha, écuyer,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Calvert Pratt est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Robertson et par l'honorable sénateur Petten, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier comme suit:

ALEXANDER OF TUNIS
(Sceau)

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi.*

A Notre fidèle et bien-aimé Calvert Pratt, de la cité de Saint-Jean, province de Terre-Neuve, écuyer,

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous